

St Dizier Infos

Le bulletin d'information de la commune de St Dizier Leyrenne

Année 2004 Numéro 10

Avril 2004

Sommaire :

Vie de la communauté de communes	3
Budgets	4 à 6
Au Conseil Municipal	7
Aide à domicile	8
A l'école	9
Conte philosophique	10
Bibliothèque	11
Vie associative	12 à 14
Petites annonces	15
État Civil	16

Note pratique

Si vous souhaitez :

- faire paraître une annonce, un article dans le prochain numéro, si vous constatez qu'il manque des renseignements utiles, faites nous parvenir vos documents signés, **avant le 1er juillet 2004.**

- à l'adresse suivante:

St Dizier Infos
Mairie de St Dizier Leyrenne
1, rue du Colombier
23 400 St Dizier Leyrenne

- recevoir votre bulletin à une adresse extérieure à la commune, adressez-vous à la mairie en joignant à votre demande une enveloppe affranchie à 1.11 €.

EDITORIAL

On touche déjà au mois de mai, et l'on voudrait ne parler que de choses légères. Mais les esprits restent marqués par les deuils successifs, toujours douloureux, parfois tragiques qui se sont succédés ces dernières semaines dans notre commune, laissant le sentiment d'un acharnement du sort. Et bien sûr pendant 18 jours l'incertitude concernant M. Paul REDON, connu et aimé de tous, dont la recherche a mobilisé gendarmes et pompiers, et de très nombreux volontaires venus en renfort dès que cela est paru utile. La solidarité manifestée par les habitants de St Dizier Leyrenne à cette occasion fut exemplaire et sachons-le très appréciée par les personnes en charge de l'enquête.

Mais les échéances se succèdent et les affaires de la commune doivent avancer. C'est ainsi que fut réalisée dans les délais prévus la mise en place de l'assainissement à Peuillaut et dans le quartier de la gare, et que va démarrer ces jours-ci le chantier du lotissement des Roches. Dans une vision à plus long terme, une concertation avec les associations se met en place pour tenter d'imaginer l'aménagement futur de l'ensemble de la zone autour du plan d'eau. C'est par lui qu'il faudra d'ailleurs commencer : le simple fait d'obtenir l'autorisation de le vidanger demande des aménagements en aval, une enquête publique et prendra plusieurs mois! D'aucuns nous suggèrent de faire un canal de dérivation de la Leyrenne, et donc une étude pour juger de la faisabilité de la chose... Là encore des réunions en perspective, pour ne pas se laisser entraîner dans des délires pharaoniques, tout en évitant le « projet rizière » évoqué par notre célèbre humoriste.

Histoire d'eau toujours, une étude va être réalisée pour optimiser nos captages du Monteil et du Puy Chatenet, redéfinir les périmètres de sécurité, et permettre ainsi de conserver des débits

Directeur de la publication:

Guillaumot Hervé

Équipe de rédaction:

Jouannet Olivier, Guillaumot Hervé, Létang Jacques, Pelège Jacques, Petit-Coulaud Joëlle, Scafone Dominique, Slaghenauffi Philippe, Virevialle Robert.

Mairie : Tel 05 55 64 40 30 / Fax 05 55 64 46 87 / e-mail : mairiesdl@wanadoo.fr

I.P.N.S.

suffisant pour alimenter notre consommation : celle-ci croît d'année en année, alors que la quantité d'eau récupérée tend à diminuer. Il nous faut réagir avant que la situation ne devienne critique.

Autre projet qui prend du retard, et croyez que je comprends l'impatience de ceux qui l'attendent : la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU, ex POS). La loi qui en soutend l'existence se modifie sans cesse et on nous suggère régulièrement de patienter pour pouvoir transmettre aux bureaux d'étude un cahier des charges parfaitement à jour. Il semblerait qu'enfin nous puissions disposer d'une version finalisée et donc réaliser la consultation. Soyez certains que nous vous tiendrons informés dès que le dossier aura avancé.

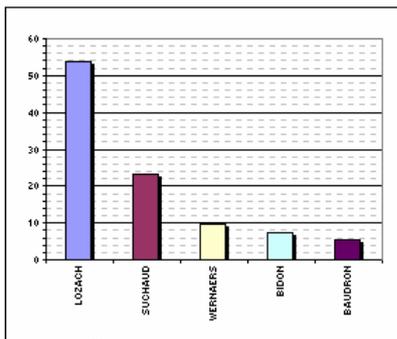
Voici exposées quelques pistes de travail. Les pages intérieures vous apporterons d'autres sujets de réflexion. Toute l'équipe municipale et moi-même restons bien sûr prêts à répondre à toutes vos questions et suggestions sur la vie de notre commune.

Bon trimestre à tous !

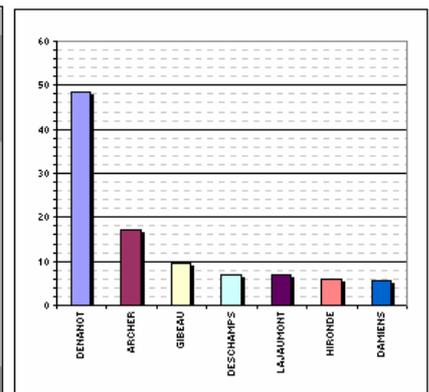
Le maire, Hervé GUILLAUMOT

Résultats des élections régionales et cantonales - Commune de St Dizier

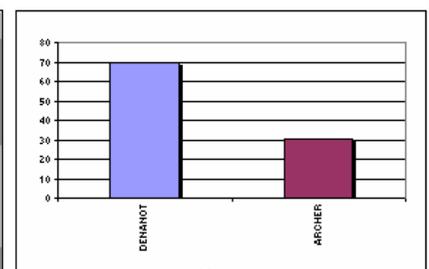
ELECTIONS Cantonales 2004 - 1 ^o Tour			
Nb Inscrits	714	%	
Nb Votants	505	70.73	
Blancs/Nuls	25	4.95	
Nb Exprimés	480	95.05	
	Nb Voix	% Exprimés	Rang
LOZACH	259	53.96	1
SUCHAUD	112	23.33	2
WERNAERS	47	9.79	3
BIDON	36	7.50	4
BAUDRON	26	5.42	5
Total	480		



ELECTIONS Régionales 2004 - 1 ^o Tour			
Nb Inscrits	714	%	
Nb Votants	505	70.73	
Blancs/Nuls	38	7.52	
Nb Exprimés	467	92.48	
	Nb Voix	% Exprimés	Rang
DENANOT	226	48.39	1
ARCHER	80	17.13	2
GIBEAU	44	9.42	3
DESCHAMPS	32	6.85	4
LAJAUMONT	32	6.85	4
HIRONDE	27	5.78	6
DAMIENS	26	5.57	7
Total	467		



ELECTIONS Régionales 2004 - 2 ^o Tour			
Nb Inscrits	714	%	
Nb Votants	476	66.67	
Blancs/Nuls	23	4.83	
Nb Exprimés	453	95.17	
	Nb Voix	% Exprimés	Rang
DENANOT	315	69.54	1
ARCHER	138	30.46	2
Total	453		



Nous adressons tous nos remerciements à
mesdames Clotilde DEMARGNE, Mauricette EMIEL,
Josiane GOUDARD, Catherine LAURENT,
Marie Thérèse NICOLAS qui ont exposé leurs
oeuvres pour agrémenter les bureaux de vote.

Vie de la Communauté de Communes de Bourganeuf-Royère



Durant le 1er trimestre 2004, le Conseil Communautaire dans lequel St Dizier Leyrenne

est représenté par 4 élus sur 47, s'est réuni

- Le 16 février à BOSMOREAU (avec visite fort intéressante du musée de la Mine)
- Le 22 mars à SOUBREBOST

Parmi les nombreux problèmes évoqués lors de ces réunions on peut citer :

1. VOTE DU BUDGET 2004 (Général)

★ SECTION FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement sont prévues pour un total de 2 177 000 €, provenant essentiellement des impôts (T.P.U. : Taxe Professionnelle Unique pour 870 000 € et Taxe d'Enlèvement des ordures ménagères (424 000 €) et de subvention pour 768 000 €.

Quant aux principales dépenses elles sont générées par des charges de gestion courante 504 000 € et les frais de personnel : 137 000 €.

★ SECTION INVESTISSEMENT

Les investissements prévus pour 2004 sont de 457 000 €, dont:

- ☞ 187 000 € pour les travaux d'aménagement de rivières et de chemins de randonnée.
- ☞ 35 000 € pour l'acquisition et la réparation de conteneurs pour les ordures ménagères.
- ☞ 27 000 € pour l'acquisition des terrains de RIGOUR etc.

2. CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU PAYS DU SUD CREUSOIS

Ce Conseil est composé de 4 collèges de 25 membres chacun (activités économiques - associations - personnes qualifiées - élus).

La Communauté de Communes sera représentée par 6 élus. Quant à l'association LEYRENNE PATRIMOINE présidée par Michel LAROCHE, elle a été choisie membre du collège « Association ».



3. CONVENTION AVEC RADIO VASSIVIERE

La Communauté de Communes a conclu une convention avec l'association « RADIO VASSIVIERE ». Afin que celle-ci s'engage à diffuser des informations et témoignages en rapport avec le territoire de la Communauté et dans le cadre de ses compétences (économie, habitat, accueil, tourisme, espaces naturels, culture, patrimoine.) Coût de cette participation financière 4 005 € soit 0.50 € x 8 010 habitants.

4. INFORMATION SUR LES T.I.C. (TECHNIQUES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION)

La Communauté de Communes, en collaboration avec M. DUVERNEUIL représentant l'A.R.D. (Agence Régionale de Développement) et Ms. VERDIER et NIGON respectivement Directeur de l'A.G.O.R.A. et animateur du P.P.M. de BOURGANEUF (Point Public Multimédia) a essayé de définir sa politique en matière de T.I.C.. Le P.P.M. se propose de mobiliser les élus à travers ses interventions dans les communes à l'occasion de la fête de l'INTERNET.

RAPPEL : Nous vous rappelons, pour la sécurité des employés qui effectuent le débroussaillage des routes et des chemins qu'il est interdit de mettre des fils de fer, clôtures hors d'usage, bâches, bois etc...dans les fossés. La déchetterie intercommunale de MASBARAUD est gratuite pour les habitants de la commune.

Compte administratif du BUDGET PRINCIPAL 2003

Section de fonctionnement

Dépenses		Recettes	
011- Charges à caractère général	142 307	64- remis. Rémunérations	1 717
012- Charges de personnel	217 980	70- Produits	28 327
65- Autres charges de gestion courante	113 153	73- Impôts	338 680
66- Charges financières	22 125	74- dotations participations	287 958
67- Charges exceptionnelles	5 381	75- Autres produits	44 667
		76 - 77 Produits financiers et except.	660
* chiffres arrondis	TOTAL dépenses	TOTAL recettes	702 009
Soit un excédent de 201 063.49 € qui s'ajoute à l'excédent antérieur reporté de 575 065.39 € soit un total excédentaire de 776 128.88 €			

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
16- Remboursement d'emprunts	81 811	1068 excédent de fonct.	133 588
21- Dépenses d'équipement (voirie 118 306 €, conteneurs, vidéo projecteur, étagères archives, signalisation 4766 €, jardinière, broyeur 5740€, véhicule 24 142 €, tractopelle 33 488 €, tracteur ergos 44 347 €, réseau électrique 2 302 €, terrain 5 537 €, cimetière 3 087 €, place publique 2 006 €, WC 5 001 €, combiné fouet 526 €, mise en sécurité maison Rouleau 32 824 € (récupérables)	287 846	13- subventions	67 143
23- immob. en cours (travaux mairie 80 279 €, camping 5 309 €, vestiaire stade 6 584 € voirie 1 016 €.)	93 189	1022 - FC TVA	50 711
* chiffres arrondis	TOTAL dépenses	TOTAL recettes	251 442
Soit un résultat négatif de 211 404.14 € qui compte tenu du résultat négatif reporté de 133 588.76 € fait apparaître un résultat cumulé négatif de 344 992.90 €			

Compte administratif du service eau et assainissement 2003

Section de fonctionnement

Dépenses		Recettes	
60- charges à caractère général	18 653	70- vente Produits fabriqués marchandises	79 885
67- charges exceptionnelles	1 309	75- produits divers	3 354
66- Charges financières	6 407	76- produits financiers	190
68- Dotations aux amortissements	19 164		
TOTAL DEPENSES	45 533	TOTAL RECETTES	83 429
Soit un excédent de 37 896.54 € qui compte tenu de l'excédent antérieur reporté de 110 763.34 € fait apparaître un excédent de clôture de 148 659.88 €			

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
16- emprunt	18 116	28- Amortissements Immobilisations	19 164
23- Immobilisations en cours	8 328	106- excédent fonct. capitalisé	26 142
TOTAL DEPENSES	26 444	TOTAL RECETTES	45 306
Soit un résultat positif de 18 862.13 € qui, compte tenu du résultat négatif antérieur reporté de 26 142.71 € fait apparaître un résultat négatif de clôture de 7 280.58 €			

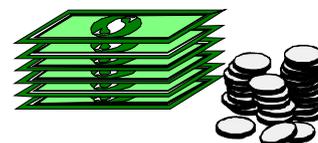
Compte Administratif du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) 2003

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés Opérations de l'exercice	4 721.23	8 513.10 3 910.64			4 721.23	8 513.10 3 910.64
TOTAUX	4 721.23	12 423.74			4 721.23	12 423.74
Résultats de clôture		7 702.51				7 702.51
Restes à réaliser						
TOTAUX Cumulés	4 721.23	12 423.74			4 721.23	12 423.74
RESULTATS DEFINITIFS		7 702.51				7 702.51

Compte administratif de la section de MURAT 2003

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés Opérations de l'exercice	719.20	623.28 1 639.51			719.20	2 262.79
TOTAUX	719.20	2 262.79			719.20	2 262.79
Résultats de clôture		1 543.59				
Restes à réaliser						
TOTAUX Cumulés	719.20	2 262.79			719.20	2 262.79
RESULTATS DEFINITIFS		1 543.59				1 543.59

BUDGET 2004



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Section de fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
Alimentation	2 500	Subventions	3 500
Autres fournitures consommables	500	concessions	500
Documentation, formation	200		
Subventions classe de découverte	2 200		
Cadeaux de bienvenue	500	Résultat reporté	7 702.51
TOTAL DEPENSES	6 200	TOTAL RECETTES	11 702.51

SECTION DE MURAT (2004)

Section de fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
011- Charges à caractère général	880	70- Produit des services, des domaines	1 100.00
TOTAL dépenses réelles de l'exercice	880		
Déficit reporté		Résultat reporté	1 543.59
TOTAL DEPENSES	880	TOTAL RECETTES	2 643.59

BUDGET PRINCIPAL 2004

Section de fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	168 400	Produits des services, des domaines	38 500
Charges de personnel	231 600	Impôts et taxes	312 318
Autres ch. de gestion courante	87 250	Dotations et subventions	287 519
Charges financières	16 000	Revenus	10 000
		Atténuation de charges	25 000
TOTAL dépenses réelles de l'exercice	503 250		
<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>599 500</i>	TOTAL recettes réelles de l'exercice	706 337
		Résultat reporté	431 135
TOTAL dépenses	1 104 750	TOTAL recettes	1 137 472

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Remboursement d'emprunts	70 000	FCTVA	10 000
Immob. incorporelles	80 000	subventions	114 000
Opérations d'équipement (bât commu- naux, ponts, vestiaires stade, fenêtres, travaux église, aménagement bureau de poste, éclairage public, aménagement place, voirie, cimetière, accès handicapés, informatique, espace sports et loisirs, Lotissement, divers équipements...)	573 500	Résultat reporté	344 993
TOTAL dépenses réelles de l'exercice	723 500	TOTAL recettes réelles de l'exercice	468 993
Solde excédent d'investissement	344 993	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	599 500
TOTAL dépenses	1 068 493	TOTAL	1 068 493



EAU & ASSAINISSEMENT 2004

Section de fonctionnement

Dépenses		Recettes	
011- charges à caractère général	23 800.00	70- vente Produits fabriqués marchandises	79 500.00
012- charges de personnel	11 000.00	75- autres Produits de gestion courante	3 000.00
65- Autres charges de gestion cou- rante	500.00		
66- Charges financières	4 050.00		
67- Charges exceptionnelles	1 500.00		
autres dépenses	18 365.83		
		TOTAL Recettes réelles de l'exercice	82 500.00
Autof. Section d'investissement	90 903.17	Excédent reporté	141 379.30
TOTAL DEPENSES	150 119.00	TOTAL RECETTES	223 879.30

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
16- Emprunts et dettes assimilées	17 269.00	13 - subvention d'invest.	30 000.00
23- Immobilisations en cours	122 000.00	Autofinancement virement section fonct.	109 269.00
TOTAL dépenses	139 262.00	TOTAL recettes	139 262.00
Déficit reporté	7 280.58	Excédent reporté	7 280.58
TOTAL DEPENSES	146 549.58	TOTAL RECETTES	146 549.58

Au Conseil Municipal



- **Examen des taux d'imposition** : le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé que les taux d'imposition pour la part communale restent inchangés.
- **Création d'un lotissement d'habitation** :
Le marché a été attribué à la société EUROVIA PCL secteur d'Aubusson. Les travaux vont débuter le 29 avril et vont durer 3 mois. Le prix des lots sera fixé prochainement.
- **La commune sollicite une subvention au titre du F.D.A.E.C., Part « Equipement rural » :**

1- <u>Elargissement du chemin de chez BUISSON au lieu dit « La Gare »</u>	14 200. 00 €
2- <u>Prolongement de l'enduit rue de la Pose</u>	2 750. 00 €
3- <u>Aménagement du chemin rural de Malépine</u>	17 000. 00 €
4- <u>Assainissement des eaux pluviales dans le village de Pradeix</u>	2 400. 00 €
5- <u>Aménagement de voirie dans le village de Lecurette</u>	1 300. 00 €
6- <u>Aménagement du village de Baloumier</u>	2 300. 00 €
7- <u>Aménagement du village de Pommier</u>	1 400. 00 €
TOTAL	41 350. 00 €

- **Demande de subventions à la D.R.A.C.** et à l'association de la Sauvegarde de l'Art Français pour la restauration de l'église (église non inscrite et non classée).
- **Participation financière** de la commune de JANAILLAT et d'AUGERES à la **scolarisation** des enfants scolarisés à l'école de ST DIZIER LEYRENNE. Depuis plusieurs années l'école de ST DIZIER LEYRENNE accueille les enfants domiciliés sur les communes de JANAILLAT et d'AUGERES et, vu l'article 212-8 du code de l'éducation instituant un mécanisme de répartition des charges de fonctionnement des écoles accueillant des enfants issus de plusieurs communes, vu le coût moyen d'un élève qui a été calculé sur l'ensemble des dépenses de l'école de St DIZIER LEYRENNE qui s'élève à 71 017 € (dépenses de personnel, d'entretien, de transport, d'activités, de fournitures scolaires), et étant donné que 110 élèves fréquentent l'école de St DIZIER LEYRENNE le coût moyen d'un élève est de 645.60 €. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, demande à ces communes de bien vouloir lui allouer une participation financière aux charges afférentes à la scolarisation des 15 enfants pour JANAILLAT et 5 enfants pour AUGERES de 200 € par enfant.

- **A.D.S.L. suite...**

Vous avez été nombreux à signer la pétition pour solliciter l'A.D.S.L. à St DIZIER LEYRENNE. Elle a été envoyée à France Télécom, au Conseil Général et au député de la circonscription. Les délais d'attente nous semblent un peu trop longs. Il nous faut une nouvelle fois se mobiliser pour obtenir l'AD.S.L. dans des délais raisonnables...

Voici un site qui renvoie aux engagements pris par France Télécom dans le cadre du plan BRETON, à savoir regrouper 100 demandes (particuliers, associations, entreprises privées, publiques ... afin d'obtenir une connexion ADSL sur le territoire rendu de cette façon économiquement viable pour un opérateur Internet : <http://www.ariase.com/fr/basdebit/France.html>. **Inscrivez-vous !** Peut-être une solution en attendant la construction du réseau régional haut débit (DORSAL) fin 2007...



- **Recensement de la population**

Le recensement de la population sur St DIZIER LEYRENNE a eu lieu du 15 janvier au 14 février 2004. Les résultats définitifs ne seront pris en compte qu'à partir de 2009 quand toutes les communes de France auront été recensées :

1999 : 873 habitants

2004 : 853 habitants

« **Fleurs, premier geste de l'accueil** »

concours communal 2004 des maisons fleuries de Saint Dizier Leyrenne



Le concours communal des maisons Fleuries est basé essentiellement sur des critères de propreté et de qualité de la décoration florale.

Le jury examinera les lieux désignés au mois de juillet.

Les lauréats seront récompensés à l'occasion d'une manifestation organisée par la municipalité au début du mois de septembre.

Cette année, vous n'avez pas besoin de remplir un bulletin d'inscription, toutes les maisons fleuries du bourg et des villages seront prises en compte.

Les catégories seront semblables à celles de l'an dernier : Maison avec jardin très visible de la rue, Balcons ou terrasses, Fenêtres ou murs, Décor floral installé sur la voie publique, Immeubles collectifs, Commerce avec ou sans jardin, Hameaux, villages fleuris.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à la mairie.



Association d'aide à domicile de BOURGANEUF

4, avenue viviani 23400 BOURGANEUF

Tél: 05 55 64 07 01 fax : 05 55 64 26 30

Vous êtes âgé(e), handicapé(e), vous rencontrez des difficultés liées à la maladie, à un accident ou à toute autre raison et vous ne pouvez effectuer normalement les tâches de la vie quotidienne.

Nous mettrons à votre service une employée qualifiée qui vous aidera à les réaliser en respectant toujours vos instructions.

Le service prestataire

L'association met à votre service des agents à domicile dont elle est l'employeur.

Elle bénéficie de conventions avec les différents organismes financeurs (caisses de retraite, conseil général, CPAM, mutelles...)

Ceux-ci accordent un certain nombre d'heures en fonction de votre état de santé.

Une partie du coût est pris en charge, le reste, votre participation, dépendra de vos ressources.



Le service mandataire

Dans ce service, si vous le souhaitez, vous pouvez choisir votre employée.

L'association se chargera de toutes les démarches administratives vous incombant en tant qu'employeur (contrat de travail, fiche de paie, déclaration URSSAF, application de la convention collective et du droit du travail...)

En adhérant à notre association vous resterez à votre domicile dans les meilleures conditions possibles.

Pour tout renseignement complémentaire une permanence sera assurée le mardi 15 juin de 10 heures 15 à 12 heures à la mairie de St Dizier Leyrenne.



Les inscriptions des enfants
à l'école de St Dizier Leyrenne
pour l'année scolaire 2004-2005 se feront la
1ère quinzaine de juin à la mairie
(prévoir le livret de famille et le carnet de santé)

La fin de l'année approche

Comme tous les ans à cette période, les enseignants préparent les voyages et la fête de fin d'année.

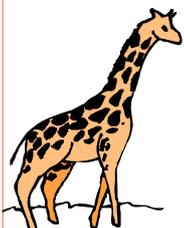


Les cours moyens partiront en classe de mer à Saint Palais du 14 au 19 juin, accompagnés des élèves de l'école du Theil.

Au programme, observation de la flore et de la faune marines (pêche, réalisation d'un aquarium ...), et de nombreuses visites

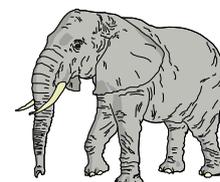


à Rochefort (chantier de l'Hermione, corderie royale),
La Rochelle (musée maritime, aquarium), Brouage,
et sur l'île d'Oléron (ostréiculture, marais salants, criée à la Cotinière)
sans oublier le zoo de La Palmyre et le phare de La Coubre.



Les maternelles iront le 1^{er} juin découvrir le parc du Reynoux.

Les CP et CE se dirigeront vers le village du Bournat, dans le Lot, à une date qui reste encore à fixer.



Le 2 juillet sera l'occasion de tous se retrouver
à la salle polyvalente,
à partir de 17 heures, pour la fête de fin d'année.
Le thème en sera sans doute « les animaux ».



Transport scolaire
Pour l'école de St Dizier
Inscriptions à la mairie
avant le 25 juin 2004
Renseignements
au 05 55 64 40 30



Transport scolaire
pour les lycées ou
SEGPA de collèges de Guéret
Inscriptions auprès du Conseil Général au
service des transports,
Mme Brice, **avant le 18 juin 2004**
au 05 44 30 27 25.

Sommes nous déjà à moitié « cuits » ?

Petit conte d'Olivier CLERC, écrivain et philosophe



Il s'agit du principe de la grenouille chauffée.

" Imaginez une marmite remplie d'eau froide dans laquelle nage tranquillement une grenouille.

Le feu est allumé sous la marmite, l'eau chauffe doucement. Elle est bientôt tiède. La grenouille trouve cela plutôt agréable et continue à nager.

La température continue à grimper. L'eau est maintenant chaude. C'est un peu plus que n'apprécie la grenouille, ça la fatigue un peu, mais elle ne s'affole pas pour autant.

L'eau est cette fois vraiment chaude. La grenouille commence à trouver cela désagréable, mais elle s'est affaiblie, alors elle supporte et ne fait rien. La température continue à monter jusqu'au moment où la grenouille va tout simplement finir par cuire et mourir.

Si la même grenouille avait été plongée directement dans l'eau à 50°, elle aurait immédiatement donné le coup de patte adéquat qui l'aurait éjectée aussitôt de la marmite. »



« Cette expérience montre que, lorsqu'un changement s'effectue d'une manière suffisamment lente, il échappe à la conscience et ne suscite la plupart du temps aucune réaction, aucune opposition, aucune révolte ».

« Si nous regardons ce qui se passe dans notre société depuis quelques décennies, nous subissons une lente dérive à laquelle nous nous habituons. Des tas de choses qui nous auraient horrifiés il y a 20, 30 ou 40 ans, ont été peu à peu banalisées, édulcorées, et nous dérangent mollement à ce jour, ou laissent carrément indifférents la plupart des gens.

Au nom du progrès et de la science, les pires atteintes aux libertés individuelles, à la dignité du vivant, à l'intégrité de la nature, à la beauté et au bonheur de vivre, s'effectuent lentement et inexorablement avec la complicité constante des victimes, ignorantes ou démunies.

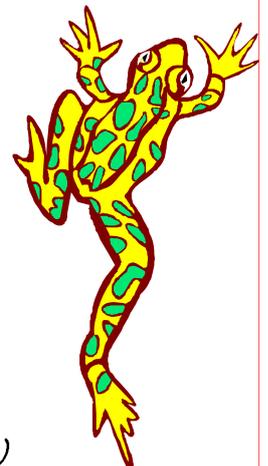
Les noirs tableaux annoncés pour l'avenir, au lieu de susciter des réactions et des mesures préventives, ne font que préparer psychologiquement le peuple à accepter des conditions de vie décadentes, voire dramatiques.

Le gavage permanent d'informations de la part des médias sature les cerveaux qui n'arrivent plus à faire la part des choses...

Lorsque j'ai annoncé ces choses pour la première fois, c'était pour demain. Là, c'est pour aujourd'hui.

Alors si vous n'êtes pas, comme la grenouille, déjà à moitié cuits, donnez le coup de patte salutaire avant qu'il ne soit trop tard ».

(Commentaires de l'auteur)



Bibliothèque municipale



Je tiens à remercier toutes les personnes qui, par leurs dons, nous permettent d'enrichir notre fonds personnel. Bien sûr nous continuons à travailler en partenariat avec la Bibliothèque Départementale de Prêt de la Creuse, afin de vous offrir des ouvrages récents, et quelques très beaux livres d'art.

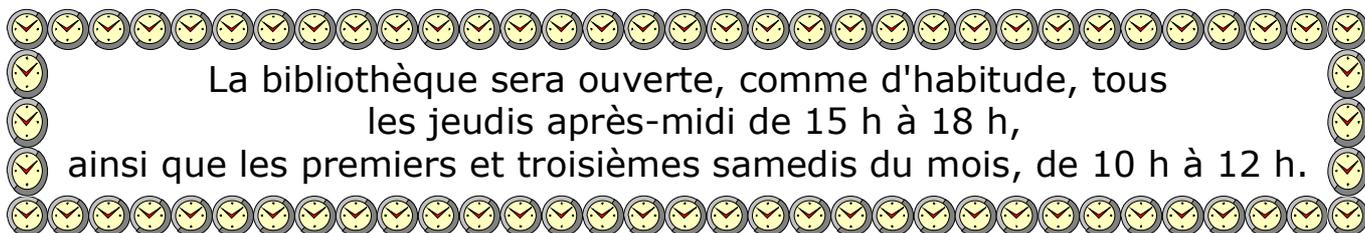
Le renouvellement est prévu pour la mi-mai, je vous invite donc, d'ici là, à me faire part de vos souhaits en matière de romans, documentaires, revues, vidéos et CD. Je transmettrai toutes vos demandes à Guéret, et j'espère que

tout le monde sera satisfait.

Je vous propose également de courtes soirées lecture. Je vous ferai découvrir, ou redécouvrir, des auteurs connus ou moins connus, en vous lisant quelques pages des romans que j'ai aimés.

Rendez-vous le vendredi 14 mai à 20h30 à la bibliothèque.

Catherine Laroche



La bibliothèque sera ouverte, comme d'habitude, tous les jeudis après-midi de 15 h à 18 h,

ainsi que les premiers et troisièmes samedis du mois, de 10 h à 12 h.

Les progrès de la médecine

2 000 avant J.C. :

« Tu te sens mal?

Tiens prends cette racine. »

1000 avant J.C. :

« Cette racine est païenne.

Dis plutôt cette prière »

1850 :

« Cette prière est de la superstition.

Tiens, prends cette potion. »



1940 :

« Cette potion est du charlatanisme.

Tiens prends cette pilule. »

1985 :

« Cette pilule est inefficace.

Tiens prends cet antibiotique. »

2000 :

« Cet antibiotique ne marche plus.

Tiens, prends cette racine.... »

VIE ASSOCIATIVE

Dates	Activités	Lieu
Dimanche 2 mai	<i>Fils d'Argent</i> : Thé dansant	Salle des fêtes
Dimanche 16 mai	<i>Leyrenne Patrimoine</i> : fête du pain	Pommier
Dimanche 30 mai	<i>Tennis</i> : Thé dansant	Salle des fêtes
Samedi 5 juin	<i>Foot</i> : 30 ans du club Inauguration du stade	Stade et salle des fêtes
Samedi 12 juin	<i>AEL</i> : concert	Salle des fêtes
Dimanche 20 juin	<i>Fils d'Argent</i> : Thé dansant	Salle des fêtes
Vendredi 25 juin	<i>Comité des fêtes</i> : Feu de St Jean	
Vendredi 2 juillet	Fête de l'école	Salle des fêtes
Dimanche 11 juillet	<i>Tennis</i> : Thé dansant	Salle des fêtes
Dimanche 18 juillet	Commémoration des massacres de Murat et de la Croix de la mine	Salle de la Mairie
Samedi 31 juillet et dimanche 1er août	<i>Comité des fêtes</i> : Fête de St Dizier Course cycliste, fête foraine, animations de rue, Feu d'artifice etc...	Place Salle des fêtes Plan d'eau
Du 26 juillet au 8 août	<i>Leyrenne Patrimoine</i> : Exposition de photos de la Communauté de Communes	Salle de la mairie
Samedi 7 août	<i>Tennis</i> : Fête du tennis Les 10 ans du club, repas dansant	Salle des fêtes
Dimanche 8 août	<i>AEL</i> : Rallye pot	Cour de l'école
Dimanche 29 août	<i>Fils d'Argent</i> : Thé dansant	Salle des fêtes



ATELIER DE PATCHWORK

Nouveau à Saint-Dizier

Rendez-vous

tous les vendredis, à partir de 14 h

sur la place,

dans l'ancien cabinet dentaire, rue du Jardin

Venez vous initier à cette technique simple, en participant à la confection d'un ouvrage collectif, qui sera vendu au profit du prochain Téléthon.

Ceci vous permettra d'acquérir les bases, pour réaliser ensuite vos créations personnelles. Les seuls outils dont vous avez besoin sont : une règle, des ciseaux, des aiguilles et un dé à coudre.

Bien sûr, vos petits « petas » de tissu de coton seront les bienvenus !

Assemblés, ils feront un bel ouvrage.

Pour tout renseignement complémentaire contactez

Mme Catherine LAROCHE au 05 55 64 45 54



Pour préparer le Téléthon 2004

une réunion est organisée

le mardi 8 juin à 19 heures 30

salle de la mairie



« LEYRENNE PATRIMOINE »

Fête du pain

L'assemblée générale de
l'association aura lieu
le vendredi 7 mai 2004

à 20 heures 30
salle de la mairie

Ordre du jour :

- ♦ Bilans moral et financier
- ♦ Projets pour l'année à venir.

Venez nombreux !



*Dimanche
16 mai*

Randonnée pédestre

Départ de la salle polyvalente à 10h

*Remise en service d'un four à pain
à Pommier*

*à partir de 10h : Fabrication du pain et cuisson
à 15h : 'Kepas campagnard' (8€)
vente du pain*

*Renseignements et inscriptions
avant le 7 mai*

Animations

Comité des fêtes



Pour sa fête annuelle du 31 juillet 2004, le Comité des fêtes souhaiterait organiser une élection de mini miss pour les 3 à 6 ans. Pour cela les parents d'enfants de St Dizier Leyrenne (ou scolarisés à St Dizier) doivent se faire inscrire le plus rapidement possible auprès de Mme PENOT Bernadette au 05 55 64 42 08 afin que nous puissions prendre des dispositions concernant les tenues à réaliser.

Nous comptons sur vous et nous vous en remercions.

Le Président du Comité des Fêtes : Sébastien PENOT

Nous avons besoin aussi de vieux draps, d'une vieille charrue et d'une fourche en bois pour l'animation de la fête du 31 juillet 2004 et nous vous sollicitons une nouvelle fois pour participer au défilé.

Inscrivez-vous dès à présent auprès de Madame Nadine NICOLAS au 05 55 64 47 58.



LAC (Leyrenne Atlétic Club)

La Leyrennoise, traditionnelle course à pied de 13 km, s'est déroulée

dimanche 18 avril sous une pluie battante. Les résultats sont :

1er : MARILLER S., LAC 45'05 ; 2ème CONROIX C. LAC, 45'59 ;

3ème POULET Limoges AC 46'03 ; 4ème BARLET G. LAC, 46'45;

5ème VAREILLAUD, St Junien, 47'46.

Première féminine : Farida BOURRAS en 56'22 et première équipe le club de St Dizier Leyrenne.



Voici, sur les 115 participants, le classement des coureurs du LAC :



Les vainqueurs du LAC.

1er	MARILLER S.	37	GUSMAN G.
2	CONROIX C.	45	CARROZZA G.
4	BARLET G.	46	RIFFAUD C.
7	JOUFFRE F.	49	ROZET M.
10	DEGAINE M.	54	PERRIER D.
12	BOUYERON C.	55	SCAFONE D.
20	PIERRE V.	64	AMATHIEU B.
22	PELLANGEON J.P.	76	MOREAU S.
24	METTAS D.	77	BRISSAUD B.
25	LACONCE G.	88	FAURE C.
29	DEPARDIEU P.	89	CARROZZA M.
30	MARCON M.		

En benjamin féminine
1ère DEPARDIEU E.

FOOT

L'année s'achève après une brillante saison, une seule défaite, trois nuls et douze victoires et aujourd'hui, **l'équipe première accède à la première division. Félicitations à tous les joueurs !** L'an prochain il faudra faire de son mieux !

L'équipe réserve quant à elle, termine cinquième avec neuf victoires.



Notre équipe 18 ans est en demi-finale de la coupe de la Creuse. Les 13 ans sont troisième de leur poule, les benjamins à neuf sont cinquième et les benjamins à sept sont à la troisième place. Quant aux plus jeunes, l'apprentissage se passe bien, ils ont fait une bonne saison. L'ensemble des dirigeants est satisfait de cette saison et espère que l'année prochaine sera d'aussi bonne qualité.

**Rendez-vous le 5 juin pour fêter les 30 ans du club
et inaugurer le stade « Marcel LAMOULINE »**



Petites annonces



- A vendre moteur ancien de machine agricole (batteuse) prix à débattre, renseignement au 05 55 64 47 30.



La boulangerie de St DIZIER LEYRENNE informe son aimable clientèle que dorénavant les horaires sont :

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA BOULANGERIE							
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
8 h à 12 h 30			Fermeture Hebdo- -madaire		8 heures à 16 heures		8 h 30 à 12 h 15
15 h 30 à 18 h 30							

Nouvelles entreprises



M. Paul DA SILVA
MENUISERIE CHARPENTE
TEILLET
23400 St DIZIER LEYRENNE

☎ 05 55 64 42 97

S.A.R.L. Services
Multiplus

☎ 06 70 53 31 44

☎ 06 70 53 30 89

☎ 05 55 64 49 73

4, rue de la gare
 23400 St Dizier Leyrenne
 Travaux de maçonnerie, d'entretien, rénovation intérieure /
 extérieure etc...

JARDINS EN MARCHE
 Jardins sauvages,
 jardins savants,
 plantes à feuilles
 à fruits et à
 fleurs,
 Pépinière.

5, Le Montabarot
 23400 St Dizier Leyrenne
 Pascal LECERF
 ☎ 05 55 64 43 98

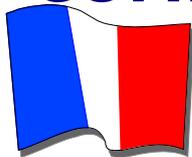
SARL GETSM

INSTALLATION ET RENOVATION
 ELECTRICITE CHAUFFAGE CENTRAL
 SANITAIRE SERVICES Devis gratuit
 Patrick VERWAERDE à St DIZIER LEYRENNE
 ☎ 05 55 64 39 02

Dominique WESTELYNCK à St PRIEST LA PLAINE
 ☎ / fax 05 55 80 24 52



COMMEMORATION DU 8 MAI 1945



La cérémonie commémorative
de la victoire 1945
aura lieu le samedi 8 mai 2004
à 11 heures
au Monument aux Morts.



A cette occasion une plaque signalant l'arbre de la Liberté
sera installée.

Rassemblement à partir de 10 heures 30 à la Mairie.

État civil

Mariage

Olivier COMBAUDON et Sandra DUPRAT
Le 24 avril 2004

Félicitations et meilleurs vœux de bonheur

Décès

Monsieur Roger, Pierre, Marcel PELEGE (82 ans)

Monsieur Marcel CHOPINAUD (73 ans)

Monsieur Christian, René LEBRUN (68 ans)

Monsieur Paul REDON (79 ans)

Monsieur Guy RUELLOT (75 ans)

Monsieur Louis, Roger BARLET (80 ans)

Madame Victoria DENIS épouse BARLET (96 ans)

*M. le Maire et les conseillers municipaux adressent leurs
sincères condoléances aux familles.*

Déposez vos petites annonces à la Mairie

1, rue du Colombier
23 400 St Dizier Leyrenne
avant le
1er juillet 2004

Pensée...

« ...dans la mort d'un homme,
un monde inconnu meurt et je me
demandais quelles étaient les images
qui disparaissaient avec lui. »

Antoine De SAINT EXUPERY